



droit en général saisie vente d un bien

Par **bacqueville**, le **05/08/2009** à **07:49**

je précise ma question..mme X refuse de donner à son ex-mari la part que celui ci doit récupérer suite à une décision de justice (dans le cadre d une liquidation de communauté de biens).L'huissier veut donc faire saisir sa maison et la mettre en vente aux enchères afin que mon ami puisse récupérer la somme d argent qu'elle lui doit et qu'elle refuse de rembourser.Mon ami est aux abois financièrement,il n'a aucun biens,pas même de véhicule pour se rendre à son travail(situé à 4 km de son domicile)et il n a aucun transport en commun à sa disposition puisqu'il embauche le matin à 5h30.Mon ami est fatigué et usé,Question ..pensez vous qu'une saisie vente puisse se faire "relativement" rapidement,compte tenu de la situation difficile de mon ami?mille mercis de votre réponse..cordialement